

## LA GARANTIE KWIZINE SUR MESURE

### 1 LA GARANTIE

- 1.1 Couverture :
  - 1.1.1 **5 ans** sur toute la **quincaillerie**
  - 1.1.2 Garanties supplémentaires de nos fournisseurs si applicable
- 1.2 Ce qui **annule** la garantie :
  - 1.2.1 **Facture non payée** en sa totalité.
  - 1.2.2 Tout produit **modifiés, déplacés ou mal installés** par une personne tierce.

### 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

- 2.1 Lors de la livraison, le client doit signer l'attestation de non-dommage confirmant que tous les éléments du projet sont conformes. Il dispose ensuite d'un délai de **5 jours** pour signaler tout défaut non constaté lors de cette vérification, avant l'entrée en vigueur de la garantie.

### 3 EN CAS DE PROBLÈME

- 3.1 Le client doit **communiquer avec le service à la clientèle**.
- 3.2 Si une évaluation en personne est requise, des frais de déplacement et/ou autres pourraient s'appliquer.
- 3.3 Si Kwizine reconnaît la pièce comme couverte, nous la remplacerons ou réparerons. **Le délai d'intervention ne peut être garanti.**
  - 3.3.1 La garantie initiale ne recommencera pas sur la pièce remplacée.

\* Kwizine n'assume que les coûts liés aux pièces fournies par l'entreprise présentant un problème reconnu.

### 4 EXCLUSIONS

- 4.1 **Matériaux et disponibilité** : **L'indisponibilité ou la discontinuité** de certains matériaux ; Les coûts liés à un choix de matériaux entraînant des délais (ex. : plomberie, visites supplémentaires) ; Le remplacement de pièces discontinuées.
  - 4.2.1 En cas de remplacement de matériaux discontinués, un nouveau choix sera proposé et la facture ajustée (remboursement ou frais supplémentaires).
- 4.2 **Marchandises et finitions** : La **concordance** du grain, des motifs, des couleurs, des finis ou des lots de bois ; Les **changements de couleur**, jaunissements ou décolorations ; Le **gauchissement** des portes de dimensions non recommandées.
- 4.3 **Installation** : Les **imperfections causées par les conditions** de l'espace (murs/plafonds irréguliers, dénivellation, mouvements de charpente, etc.) ; L'état des **joints de silicone** ; Les **ajustements** de portes ou tiroirs.
- 4.4 **Dommages et entretien** : Les dommages causés par **l'usure normale** ou un usage **non résidentiel**, par des **conditions environnementales** (eau, vapeur, température, chaleur, etc.), par un **entretien inadéquat** (un guide est fourni - son non-respect annule toute responsabilité) ; Les dommages aux planchers ou autres surfaces, qui seront évalués à la discrétion de Kwizine.
- 4.5 **Produits complémentaires** : Les produits non fabriqués par Kwizine (ex. : luminaires encastrés, transformateurs, fils, hottes, éviers, lavabos, robinetterie, etc.).
- 4.6 **Frais jamais couverts** : Travaux d'électricité et de plomberie ; Déplacement et installation d'électroménagers/d'éléments sur électroménagers ; Dosserets, planchers, céramique, moulures, luminaires et autres éléments décoratifs ; Déplacements d'objets faisant obstacle aux réparations ; Pertes de salaire ou absences du travail ; Etc.

6 CLAUSES JURIDIQUES

- 6.1 **CLAUSE DE NON-RENONCIATION AUX DROITS LÉGAUX** : La présente garantie s'ajoute aux garanties légales prévues par la Loi sur la protection du consommateur du Québec. Elle ne limite aucunement les droits reconnus par la loi.
- 6.2 **CLAUSE DE FORCE MAJEURE** : Kwizine ne pourra être tenu responsable de tout retard ou impossibilité d'exécution en cas de force majeure, incluant notamment les catastrophes naturelles, grèves, pandémies ou pénuries de matériaux.
- 6.3 **CLAUSE D'ÉVALUATION DES RÉCLAMATIONS** : Kwizine évaluera toute réclamation en fonction des présentes conditions de garantie. Toute décision de notre part sera rendue de bonne foi, en conformité avec le présent document.

**CONTACT (SERVICE À LA CLIENTÈLE)**

(450) 664-7070, poste 114

[cdesaulniers@cuisineslaval.com](mailto:cdesaulniers@cuisineslaval.com)

Je confirme avoir lu, compris et accepté l'ensemble des conditions de garantie décrites dans ce document, incluant les exclusions, responsabilités et modalités de réclamation.

Date : \_\_\_\_\_

Nom du client (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**CLAUSE DE DROIT APPLICABLE** : Le présent document est régi par les lois en vigueur dans la province du Québec. Tout litige découlant de ce document sera soumis aux tribunaux compétents du district judiciaire de Laval.